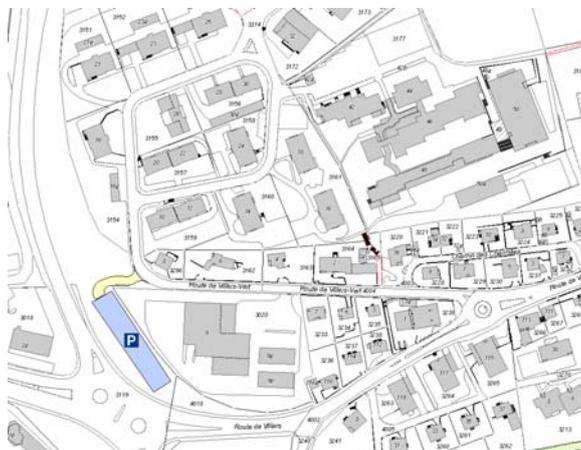


## Parking d'appoint

### DEMANDE DE VIGNETTE DE PARCAGE



La commune de Villars-sur-Glâne a aménagé un parking d'appoint de 60 places à l'intention des habitants et des entreprises du quartier ne disposant pas de place sur fonds privé. Seuls les véhicules munis d'une vignette y ont accès et la place est réservée.

#### PRIX DE LA VIGNETTE

**CHF 50.00 par mois pour une place standard**

**CHF 60.00 par mois pour une place large pour véhicule utilitaire**

Les critères d'attribution sont les suivants :

- Etre domicilié légalement dans le quartier de Villars-Vert.
- Véhicule immatriculé à Villars-Vert ou pour véhicule d'entreprise extérieure, certificat de l'entreprise attestant que la personne domiciliée dans le quartier de Villars-Vert a la responsabilité du véhicule de cette entreprise.
- Ne pas avoir une place disponible sur le domaine privé (certificat de la régie).
- Il ne sera délivré au plus qu'une place par ménage

Les personnes désirant obtenir une vignette en font la demande écrite au moyen du [formulaire](#) à l'**Acopol** (Police intercommunale, rte de Chandolan 1, 1752 Villars-sur-Glâne). La demande peut aussi être remplie directement au guichet de l'Acopol.